



Commune de BOUZY

date de dépôt: 30/01/2024

date d'affichage en mairie du dépôt : 02/01/2024

demandeur: Madame REMY Corine

pour: changement d'un portail

adresse terrain: 18 Rue de Louvois 51150 Bouzy

ARRÊTÉ
de non-opposition à une déclaration préalable
au nom de la commune de BOUZY

Le maire de BOUZY

Vu la déclaration préalable présentée le 30/01/2024, par Madame REMY Corine, 18 Rue de Louvois 51150 Bouzy ;

Vu l'objet de la déclaration :

- Pour le projet de changement d'un portail ;
- Située 18 Rue de Louvois 51150 Bouzy ;

Vu le code de l'urbanisme ;

En application de l'article L.174-1 du code de l'urbanisme, la caducité du POS a pour conséquence de rendre applicable le RNU ;

Vu le Règlement National d'Urbanisme ;

Vu l'avis **conforme** du préfet en application de l'article L.422-5 du code de l'urbanisme en date du 12/02/2024 ;

Vu l'avis **favorable** du Maire en date du 03/02/2024 ;

ARRÊTÉ

Article 1

Il n'est pas fait opposition à la déclaration préalable.

Fait à BOUZY, le 13/02/2024

Le maire,

SAINZ Jean-François

